Compte rendu de la Commission des Juges Arbitres et de la Formation.

Présents: M YVES Jean-Michel secrétaire de la commission.

Représentants MRC: Mme COSTA Evelyne - Mme LAPOUGE Virginie

Représentant M: M DESAYES Dominique Représentant Maquette: M LASSERRE François

Représentant S: En l'absence de juges élus la commission a invité le DS : M GRÉGOIRE Sylvain.

Absents excusés

Maquette : M CAUTY Jean-Claude.

M: M MOREL Philippe.

La commission après étude des statuts et du règlement intérieur souhaite plus de précision sur sa mission et améliorer la description de son rôle.

MRC

Deux demandes de juges stagiaire MRC ont été présentées

M CAILLET Samuel, après discussion sa demande est acceptée, mais il lui est demandé de proposer un juge qui officie régulièrement dans toute les disciplines (FSR-V, FSR-O, FSR-H) et plus particulièrement lors des championnats ou coupe de France, afin de l'épauler efficacement dans toutes les courses et suivant le règlement entré en vigueur pour 2020.

M FOURCADE Jérôme, il est décidé d'observer son comportement lors des différentes rencontres durant la saison 2020, notamment son respect des règles de course et des décisions des juges arbitres, sa demande sera à nouveau étudiée à l'issue de cette phase d'observation.

Il est rappelé que si les concurrents se doivent de respecter les décisions des juges arbitres cela est encore plus valable pour les juges ou futurs juges et ce quelque soit son sexe.

Demande du Club de Saint NAZAIRE, pour conserver son plan d'eau le club demande l'autorisation d'organiser deux rencontres MRC jugées par un collège de trois concurrents.

Le Comité Directeur ayant donné son feu vert lors de la réunion du deux novembre 2019

La Commission des juges Arbitres et de la formation tient à préciser que cette autorisation exceptionnelle n'est valable que pour la première manifestation, de plus il existe sur le site FFMN une liste de juges que l'on peut contacter pour l'organisation d'une manifestation même hors de son OD.

La Commission technique MRC a adopté le règlement IMBRA en lieu et place du NAVIGA pour toute les courses en France, Mme LAPOUGE, Mrs LAPOUGE et COSTA se sont chargés de sa traduction, le règlement est en vigueur pour cette saison.

Les juges MRC devront spécifier par écrit qu'ils ont bien eu connaissance de ce nouveau règlement et l'appliqueront, disponible sur le site FFMN.

Du fait de l'application du nouveau règlement, les Français qui sont juges IMBRA, à savoir Maxime CHADEFFAUD et Sébastien VIDEMONT, sont validés en tant que juges FFMN.

Rappel sur la sécurité des plans d'eau, l'organisateur et le juge arbitre engagent leurs responsabilités en cas de manquement à la sécurité et au non respect du règlement.

MAQUETTE

Grosses difficultés pour la commission technique de réunir un nombre suffisant de juge lors des Championnats de France, NS et C ensembles.

Un projet de stage de juge arbitre présentation est en projet à Nantes ou Marigny, un appel a candidature sera fait lors des CF de Montaigu.

Un jaugeur NSS est en formation dans le Sud son tuteur M SANTARELLI fera le point en fin d'année. Lors du National C de Villeveyrac M CAUTY a assuré une remise à niveau des juges présents.

\mathbf{M}

Les quatre juges ont assuré l'arbitrage du Championnat de France et de la coupe de France ainsi que les différents TF, aucun incident à signaler.

S

La Commission technique demande plus de juge voile, Le DS est en contact avec les autres fédérations pratiquant la VRC notamment l'UFOLEP pour connaître leurs possibilités de formation.

Divers

Malgré les demandes la commission des Juges arbitres et de la formation, n'a toujours pas en sa possession le fichier national des Juges et la validité de leurs cartes.

Il est décidé de refaire un fichier à partir de cette année avec validité jusqu'en 2021, idem pour les cartes de juge dont nous n'avons pas la maquette.

La validité sera de cinq ans a partir de 2021 et soumise à la participation aux Championnats de France et rencontres nationales.

A ce jour nous n'avons reçu que deux comptes rendus de rencontres, et cela ne nous permet pas de faire un bilan de l'activité des Juges, il est rappelé que tout compte rendu de rencontre doit être envoyé au secrétaire de la commission juge ainsi qu'au Directeur Sportif de la catégorie!

La liste des juges sera mise à jour au fur et à mesure sur le site de la FFMN.